



LA CFE-CGC SE RENFORCE

Ingrid LEMOINE

ANGERS



Ingrid, peux-tu te présenter ?

J'ai 38 ans enfin encore pour quelques mois et je suis à la CDC depuis 2014, je fais désormais partie des « anciennes ». J'exerce le métier d'Assistante de direction à la Direction des moyens opérationnels des sites (DMOS) à Angers, après avoir travaillé au centre d'appels en tant que gestionnaire relation clients et superviseur.

Pourquoi as-tu choisi de rejoindre la CFE-CGC ?

A mon arrivée à la CDC, je ne souhaitais pas me syndiquer peut être par méconnaissance des missions d'un syndicat. Aujourd'hui, je suis prête à retravailler mes manches et intégrer la CFE-CGC. Je me retrouve dans les valeurs de ce syndicat. C'est un peu mon rôle au quotidien d'aiguiller les collaborateurs dans différents domaines.

La CFE-CGC t'a apporté une aide spécifique ?

Je n'ai jamais sollicité la CFE-CGC, mais j'ai pu échanger avec leurs adhérents et ce fut une évidence. Cette rencontre est arrivée au bon moment. J'ai un mantra « Il n'y a pas de hasard, il n'y a que des rendez-vous » et c'est une réelle opportunité d'intégrer la CFE-CGC.

Pouvoir représenter le personnel, échanger avec eux sur leurs besoins, leurs attentes et leurs questionnements, c'est être actrice dans la vie de l'Etat-buissement.

Alimentés par vos retours et suggestions, nous allons pouvoir porter des revendications justes, adaptées aux besoins de chaque site.

Nous allons, ensemble, faire bouger les choses sur Angers.

Tes attentes pour l'avenir ?

Faire en sorte que la CFE-CGC soit représentée à Angers.

Pour moi, un syndicat doit représenter tout le personnel dans ses étapes de vie, défendre ses intérêts et surtout **expliquer, dialoguer et partager**. Grandissons ensemble et travaillons ensemble aussi.

Mes priorités sont :

- L'accompagnement des collaborateurs (EPA, examens professionnels, nouvelles mesures, nouvel accord...)
- Le travail en collaboration avec la Direction pour proposer des améliorations, de nouvelles offres

Je souhaite proposer quelque chose de différent, un nouveau regard et avec l'aide de mes collègues, faire de la CFE-CGC un syndicat de proximité toujours à votre écoute !



ACCORD CADRE :

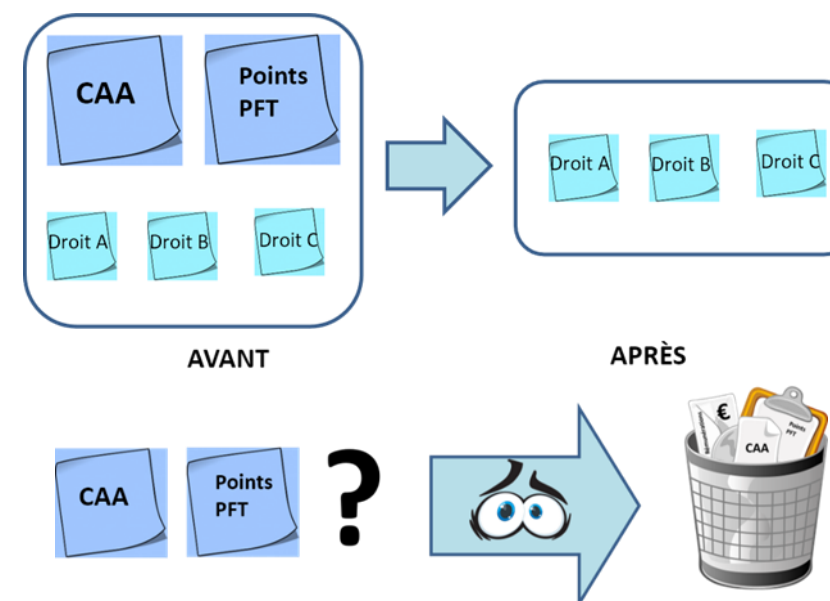
UNE LECTURE DIFFÉRENTE DU PROGRÈS SOCIAL !

Analyse CFE-CGC
Recul de 2 pas



Analyse des signataires
Super victoire syndicale
d'un nouveau droit de 1 pas

Certains voudraient nous faire croire qu'ils sont des « super créateurs » de nouveaux droits. **Qu'en est-il vraiment ?** Une organisation syndicale peut-elle se glorifier d'avoir signé un accord cadre avec quelques avancées mineures et des régressions majeures ?



Après vous avoir fait croire que sans accord cadre, point de salut, ils tentent désormais de vous faire croire qu'ils portent des revendications sur le pouvoir d'achat ! **La CFDT et l'UNSA ont validé l'accord cadre qui fixe le cadrage des rémunérations. Accord qui est lié à la négociation portant sur les points pour les privés et la circulaire sur la PFT des fonctionnaires.**

En plus des régressions très significatives sur les rémunérations, nous subissons tous désormais le désagrément d'être bridés dans nos négociations sur les autres accords (MATT, forfaits, badgeages, RCC, ...), la Direction arguant, à juste titre, que le cadrage est déjà fixé par la signature de l'accord cadre !

La vérité, c'est que l'accord cadre est médiocre et qu'en plus, il verrouille les possibilités de négociation sur les accords séparés qui en découlent. On met la CAA à la poubelle et on négocie un nouveau droit limité sur le départ progressif à la retraite !!! **Dans ce contexte régressif, à la CFE-CGC, nous considérons qu'il aurait fallu rejeter majoritairement l'accord cadre et partir sur des négociations d'accords séparés.**

À LA CFE-CGC, « OUI » POUR DE VÉRITABLES NOUVEAUX DROITS !



<https://cdc.cfe-cgc.fr>

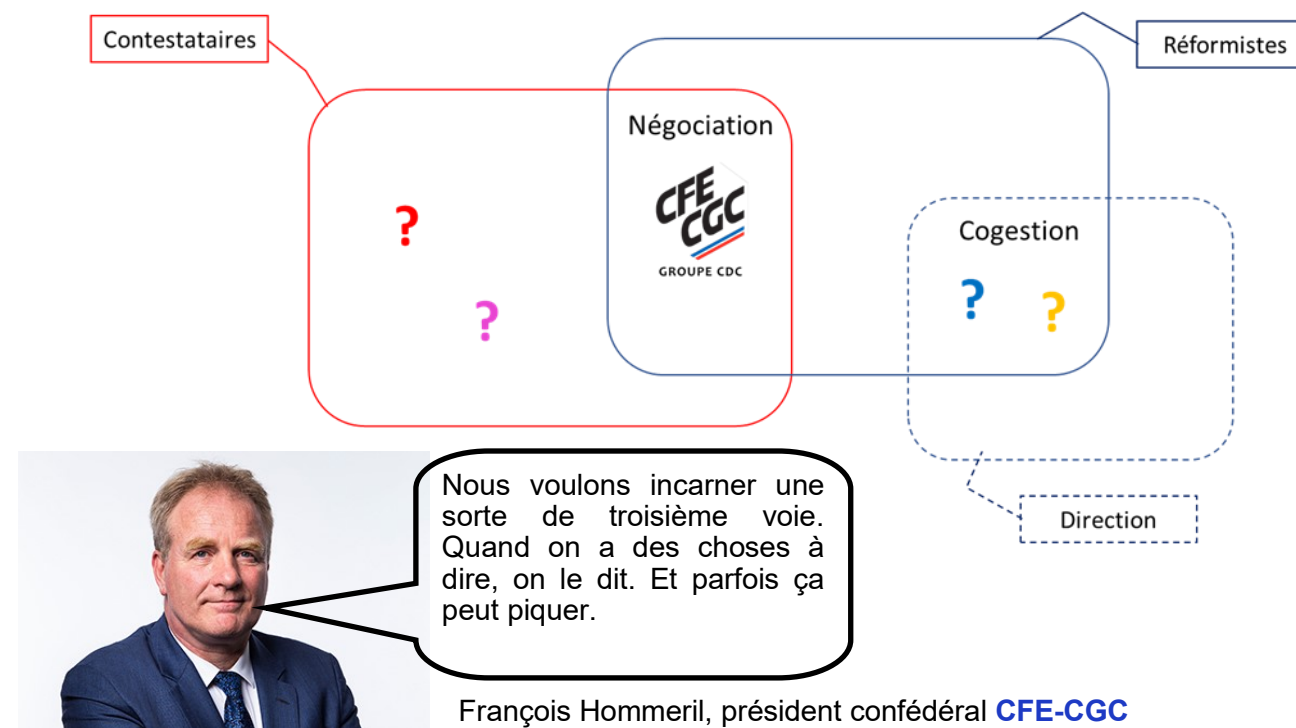
Avril 2022

La CFE-CGC Groupe CDC

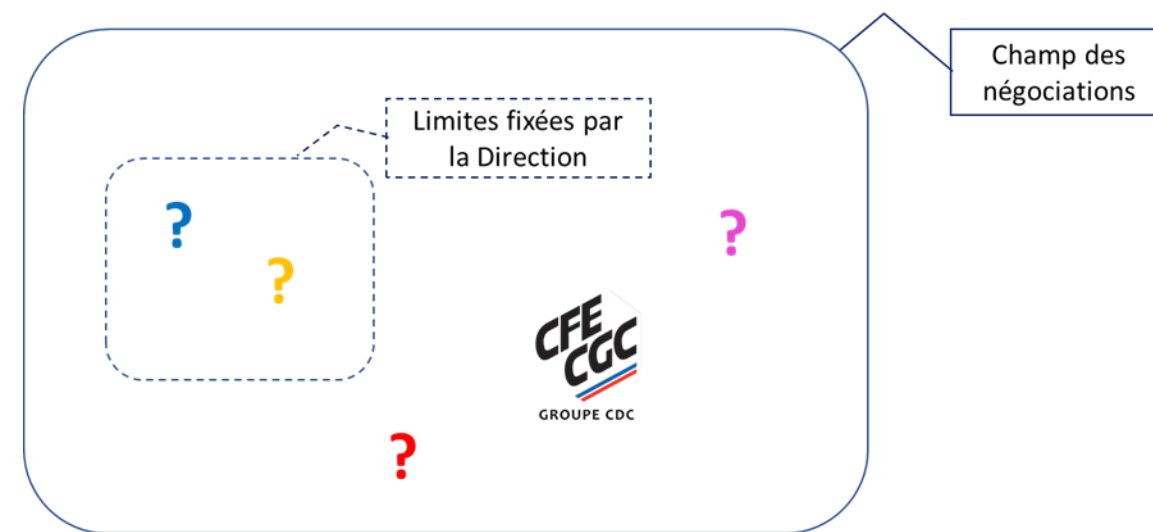


LA CFE-CGC, RÉFORMISTE OU CONTESTATAIRE ?

La CFE-CGC se positionne comme un syndicat de propositions prônant le dialogue et la négociation, dans le compromis, mais pas la compromission :



La CFE-CGC négocie dans un cadre élargi. La CFE-CGC n'est pas sans limites, mais elle ne se limite pas au champ restreint fixé par la Direction :



Communiquons utile !

ADHÉRER À LA CFE-CGC

1^{ère} adhésion = 50 €

Vous souhaitez adhérer à la CFE-CGC ?

Prenez contact avec : François-Robert FABREGA ou Philippe GOUTAS

Où se situe la CFE-CGC dans le paysage syndical CDC ?

En année électorale, au-delà des grandes promesses, souvent sous forme d'inventaire à la Prévert, il est surtout important de porter un regard global sur l'attitude, le positionnement syndical adopté par celles et ceux qui prétendent vous représenter face à la Direction.

En effet, il nous semble utile de se poser la question de la **ligne de conduite suivie par les uns et les autres** sur la durée, car l'avenir n'est pas écrit et il est important de s'interroger sur les réactions qu'auront vos élus face aux événements inopinés (ex : vente de Courchevel, accord-cadre en régression, etc, ...).

Avant de situer la CFE-CGC, présentons déjà les deux grandes approches syndicales :

- Le syndicalisme de lutte ou « **syndicalisme contestataire** » : doctrine syndicale qui vise à placer l'action sous toutes ses formes (grèves, manifestations, ...) au cœur de la pratique du syndicat, et qui affirme la primauté de la mobilisation sur les pratiques de négociations pour obtenir des progrès sociaux
- Le « **syndicalisme réformiste** » : pratique syndicale qui tend à obtenir des avancées pour les personnels par le jeu du dialogue social

À SAVOIR

La CFE-CGC Groupe CDC ne décide pas sous instructions. Elle porte librement des revendications pour **toutes les catégories de personnels** au sein de l'Etablissement public et du Groupe CDC. La CFE-CGC est **indépendante de la commission de surveillance, indépendante de la Direction Générale, indépendante de la DRH.**

